

## PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL (H/F)



Marseille 6<sup>ème</sup>, Av. Jules Cantini



Santé au travail



CDI Temps plein – possibilité de temps partiel



Adhérents secteurs : Intérim, aide à domicile, activités tertiaires.

Lorsqu'on travaille à l'AISMT13, on sait pourquoi on se lève le matin : un environnement professionnel convivial, un accompagnement privilégié des salariés, un équilibre vie professionnelle et vie personnelle. Le tout, avec des conditions de travail attractives !

### Votre rôle au quotidien

**Intégré(e) au Pôle des Intervenants en Prévention des Risques Professionnels (IPRP), vous assurez un rôle d'appui conseil auprès de l'ensemble des médecins du travail de l'AISMT 13 et des entreprises adhérentes sur les différentes thématiques de votre champ d'intervention.** Vous travaillez en réseau pour favoriser des actions pluridisciplinaires et assurer une activité de veille dans votre domaine.

### Vos missions

Vous intervenez à la demande du médecin du travail et lui restituez le résultat de ces interventions. Votre double compétence en psychologie clinique et en psychologie du travail vous permet de réaliser des interventions collectives et individuelles.

Dans le cadre des interventions collectives, vous avez pour mission de :

- Organiser et animer des actions de sensibilisation et d'information au sein des entreprises adhérentes
- Evaluer les contraintes organisationnelles au sein d'une entreprise
- Conseiller les entreprises adhérentes sur les différentes thématiques de votre domaine d'intervention.
- Intervenir dans le cas d'évènements graves (débriefting, entretien de soutien)
- Animer des informations collectives sous la forme de webinaires ou d'ateliers présentiels

Dans le cadre des interventions individuelles, vous avez pour mission de conduire des entretiens sur orientation du médecin du travail avec les salariés ayant une problématique professionnelle, sur une période brève de 1 à 4 consultations.

À propos de  
l'AISMT13

**200**

professionnels

**12 500**

adhérents

**160 000**

salariés suivis

**22**

centres médicaux





## Vos compétences

- **De formation bac+5 en Psychologie**, vous justifiez de **2 à 5 ans d'expérience** minimum dans une fonction similaire ;
- Vous maîtrisez les techniques de l'entretien clinique et avez de bonnes connaissances des différentes pathologies en lien avec la souffrance au travail. Vous disposez de bonnes capacités d'analyse nécessaires au diagnostic des situations ;
- Vous maîtrisez les outils bureautiques (Pack office) et statistiques et d'évaluation ;
- Très bonne aisance relationnelle ;
- Pédagogie ;
- Capacités d'adaptation, goût du travail en équipe et grande capacité d'écoute sont autant d'atouts qui vous permettront de mener à bien vos missions.

## Nos valeurs

Solidaires et engagés



Pros et proches



Fiers et utiles



## Conditions de travail et avantages sociaux

- Tickets restaurant
- Mutuelle collective
- Horaires de travail collectifs :
  - 8h à 12h et 13h à 17h du lundi au jeudi
  - 8h à 12h et 13h à 15h le vendredi | 1 vendredi sur 2 non travaillé
- Des déplacements ponctuels sont à prévoir sur votre secteur d'activité (pas de véhicule de fonction), prise en charges des frais de déplacement professionnels.

Pour postuler, adressez votre CV et lettre de motivation  
à l'adresse e-mail : [recrutement@aismt13.fr](mailto:recrutement@aismt13.fr)

Rejoignez-vous sur notre site [aismt13.fr](http://aismt13.fr) rubrique *nous rejoindre* pour consulter la fiche de poste.  
Un chat en direct est disponible pour répondre à vos questions.

## Qui sommes-nous ?

« Mieux vaut prévenir que guérir », telle est la devise de notre service de santé au travail.

Forte de plus de 12 500 adhérents et plus de 160 000 salariés, l'AISMT13, Association Interprofessionnelle de Santé et Médecine du Travail, est un acteur incontournable de la santé au travail dans les Bouches-du-Rhône et un partenaire historique de l'État en région Sud.

Depuis le milieu du XXe siècle, notre association se développe, agit et innove au service d'une même mission : éviter toute altération de la santé des salariés du fait de leur travail.

Pour cela, nos équipes pluridisciplinaires de l'AISMT13 mobilisent chaque jour leur énergie et leurs compétences de manière à répondre aux besoins des entreprises. Au quotidien, elles accompagnent employeurs et salariés tant en matière de suivi médical que de prévention des risques professionnels, et favorisent ainsi le maintien en emploi et la bonne santé de l'entreprise.